

# AMIANTE FIPTATA - OPERATEUR DE CHANTIER

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Organiser les opérations lors d'activités extractives du Bâtiment et des Travaux Publics en terrain amiantifère, dans le respect de la réglementation.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

## PROGRAMME

Formation initiale pour la Protection des Travailleurs lors d'Activités en Terrain Amiantifère -

Conforme à l'Arrêté n°2010-4553/GNC du 16/11/2010 (Annexe III)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes.
- Connaître l'effet synergique du tabagisme.
- Acquérir des éléments de reconnaissance des principaux matériaux amiantifères qu'on trouve dans l'environnement de la Nouvelle-Calédonie.
- Connaître les dispositions réglementaires relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs.
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées : les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante (en particulier, arrosage, brumisation, ...) le balisage des zones à risque, la gestion des déblais, les procédures de décontamination du personnel et des équipements.
- Connaître le rôle des équipements de protection collective.
- Être capable de les utiliser selon les consignes établies.
- Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement.
- Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies, ainsi que leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Une manipulation pratique des équipements de protection individuelle sera organisée.
- Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement.
- Être capable de comprendre la signalétique des zones de risque.

### PROGRAMME

#### Généralités de l'amiante

- Identifier ce qu'est l'amiante, où le trouver ?

#### Réglementation

- Quelle réglementation s'applique en NC différence avec la métropole

#### La santé

- Quels sont les risques liés à l'exposition ? quel suivi médical professionnel ?

#### Les moyens de protection

- Comment se protéger de l'amiante

#### Les déchets

- Définition
- Suivi / destination
- Documents

#### Evaluation

## CONDITIONS

**Public visé :** Personnel opérateur.

**Pré-requis :** Être âgé de plus de 18 ans, Comprendre, lire et écrire le français, Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur,

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 7 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique type QCM.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.